

Comptabilité énergétique pour les bâtiments communaux

Le tournant énergétique à l'échelon communal



En bref

- Introduction d'une comptabilité énergétique pour tous les bâtiments propriété de la commune
- Réalisation d'une analyse énergétique des bâtiments
- Identification des points faibles en matière énergétique
- Optimisation et réduction de la consommation d'énergie
- Baisse des coûts
- Prise de conscience énergétique des concierges

Comptabilité énergétique pour les bâtiments communaux

L'instrument

- La commune introduit une comptabilité énergétique pour les bâtiments qu'elle possède. Celle-ci englobe la chaleur, l'eau et l'électricité consommées dans les bâtiments et montre l'évolution de la consommation d'énergie au cours de la journée et de l'année.
- La comptabilité énergétique permet aussi à la commune de tirer des conclusions sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et sur l'utilisation d'énergies renouvelables dans les bâtiments.
- La mise en place d'une comptabilité énergétique revient à environ Fr. 1000.- de coûts uniques par bâtiment.
- Les données et les analyses ainsi obtenues permettent de relever les potentiels d'amélioration (comme les mesures d'assainissement adéquates) puis de contrôler ultérieurement leur efficacité.
- Le succès d'une comptabilité énergétique se base notamment sur la formation des concierges dans les domaines tels que chauffage, eau chaude, électricité, éclairage, etc. De cette manière, ils seront en mesure d'effectuer de manière autonome des optimisations dans l'exploitation.

Bénéfices

- Votre commune connaît la consommation de chaleur, d'eau et d'électricité spécifique de ses bâtiments. Elle peut les comparer entre elles ou avec des valeurs de références externes et réagir à temps si ces valeurs s'altèrent, en raison par exemple du vieillissement ou de problèmes techniques.
- Votre commune est en mesure de mieux planifier l'entretien de ses bâtiments et ses investissements. Elle peut également reconnaître les appareils ou déroulements inefficaces et, lorsque cela s'avère possible, les remplacer. Par ailleurs, elle est en mesure de mieux planifier les assainissements énergétiques.
- Grâce à la comptabilité énergétique, votre commune contrôle les coûts de l'énergie et de l'eau, de même que les émissions de CO₂ de ses bâtiments, et peut même les faire baisser: par exemple en diminuant le chauffage le week-end, en

arrêtant totalement les appareils pendant la nuit ou en installant des chasses d'eau économiques dans les toilettes. L'optimisation de la consommation d'énergie et d'eau se reflète ensuite dans la comptabilité énergétique.

- La consommation des bâtiments étant connue, cela permet, le cas échéant, de dimensionner correctement l'installation le jour où votre commune souhaiterait planifier un réseau de chaleur à distance.
- Vos concierges deviennent des experts en matière d'énergie dans les bâtiments qu'ils gèrent et sont en mesure de les exploiter de manière durable.
- Votre commune se veut progressiste et assume sa responsabilité en termes de développement durable.

Bons exemples

- Broc, Domdidier, Siviriez, etc.

Comment communiquer

- Dans votre feuille d'avis communale et sur votre site Internet, faites savoir aux citoyens que la commune tient désormais une comptabilité énergétique. Citez les avantages qui en découlent!
- Informez également l'assemblée communale ou le Parlement de cette mesure.

Liens utiles

<http://www.energiestadt.ch/fr/instruments-exemples/comptabilite-energetique/>

www.energho.ch

WWF Suisse
Hohlstrasse 110
Case postale
8010 Zürich

Tel.: +41 (0) 44 297 21 21
Fax: +41 (0) 44 297 21 00
E-Mail: climate@wwf.ch
www.wwf.ch/tournantenergetique



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.